

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
 9 — 02 — — Omnibus.  
 1 — 45 — — soir, Omnibus.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 18 — — Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
 8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 57 — — soir, Omnibus.  
 10 — 34 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

**RÉSERVES SONT FAITES :**

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

On lit dans le *Moniteur* :

L'exactitude des informations que le *Moniteur* a données est de nouveau confirmée par les détails qui arrivent d'Italie. Il est constant cependant que des bandes nouvelles ne cessent de traverser la frontière. Beaucoup de leurs officiers sont en uniforme. Le train parti de Florence a amené 400 garibaldiens, celui du 15 parti de même de la capitale en a amené 800. Ils paraissent s'être concentrés au nombre de près de 3,000 entre Monte Libieti, Monte Rio, Romano, Nerola et Moricone. Bagnorea a été menacée de pillage par les bandes.

Le 15, à Vallecorsa, sur la frontière méridionale, une colonne de squadrighieri (pay-sans volontaires) avec quelques gendarmes a tenu en échec 200 garibaldiens et a laissé le temps à une colonne romaine d'arriver. Les garibaldiens ont eu 10 tués dont le chef et trois officiers et quelques blessés. On leur a pris 46 prisonniers et beaucoup d'armes et de munitions. Dans les provinces de Viterbe et dans celle de Frosinone, plusieurs villes demandent des armes pour aider les gendarmes à repousser les bandes. Dans toute l'étendue des Etats pontificaux, la population non-seulement demeure calme, mais se prononce de plus en plus contre les envahisseurs.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

Le bruit a couru à plusieurs reprises, ces jours derniers, que le gouvernement italien

avait donné l'ordre aux troupes royales échelonnées sur les frontières pontificales de les franchir et d'occuper les points envahis par les garibaldiens. Ce bruit, nous n'avons pas besoin de le dire, est inexact. Sans doute le cabinet de Florence a fait insister fréquemment à Paris sur l'impossibilité où il se trouve d'exercer une surveillance rigoureuse sur la frontière des Etats de l'Eglise et sur l'opportunité qu'il y aurait à laisser ses troupes pénétrer sur le territoire qu'elles sont chargées de garder du dehors. Mais nous croyons savoir que jusqu'ici le saint-siège se montre absolument opposé à cette combinaison et, dès lors, que la France n'a pu ni dû se prêter aux sollicitations dont elle a été l'objet à cet égard de la part de l'Italie.

Nous persistons à penser que le maintien pur et simple de l'article 1<sup>er</sup> de la convention du 15 septembre n'a pas cessé d'être réclamé tant par le saint-siège que par la France, et par conséquent qu'il n'y a eu, comme nous l'avons dit précédemment, entre les cabinets de Paris et de Florence aucune négociation ayant pour objet la modification de l'instrument de 1864.

On lit dans le *Journal de Rome*, du 14 octobre :

Quatre-vingt-dix zouaves, partis de Monte Maggiore pour aller faire une reconnaissance du côté de Nerola, ayant appris que Monte Libieti avait été réoccupé par une troupe de garibaldiens numériquement bien plus forte que la leur, voulurent néanmoins marcher sur ladite localité pour la délivrer.

La valeur et l'énergie que les zouaves dé-

ployèrent dans leur attaque en se battant presque toujours à la baïonnette, furent telles qu'ils réussirent, après une lutte acharnée, à reprendre leur position.

Malheureusement, il survint une autre bande de 600 garibaldiens, qui se mit en devoir de les attaquer.

Les zouaves, épuisés de fatigue en raison de la lutte qu'ils avaient déjà soutenue, durent abandonner la position qu'ils avaient gagnée; mais ils opérèrent leur retraite en bon ordre, en se couvrant par un feu de mousqueterie bien nourri, et, non-seulement ils emportèrent leurs blessés, mais encore ils emmenèrent dix garibaldiens qui étaient tombés en leur pouvoir, sans que la bande qui venait d'arriver osât les poursuivre.

Dans cette double rencontre, nous avons eu à déplorer la mort d'un officier. Nous avons eu onze blessés parmi lesquels se trouve un officier.

Il nous est impossible de donner des détails sur les pertes des garibaldiens, mais nous savons qu'elles ont été graves et qu'ils ont eu un certain nombre de morts et de blessés parmi lesquels se trouvent plusieurs soi-disant officiers.

On mande de Florence, le 15 octobre :

« Les journaux de province sont d'accord pour combattre le langage de la France et de la Patrie relativement à l'intervention française.

« L'*Opinione* excite de nouveau le gouvernement à prendre des mesures pour empêcher cette intervention.

« La *Perseveranza*, de Milan, insiste pour l'occupation immédiate des Etats pontificaux

par les troupes italiennes, en déclarant tout retard dangereux pour la monarchie et les institutions.

« Les journaux de toutes les opinions sont unanimes à demander cette occupation.

« Les bandes d'insurgés grossissent considérablement, surtout au sud de Rome. On annonce que des rencontres sans importance ont eu lieu hier près de Corese et de Torre Alfina. On croit que l'état de siège sera proclamé demain à Viterbe, par suite de l'attitude de la population.

« Le journal la *Riforma* annonce qu'un consistoire extraordinaire doit être tenu aujourd'hui à Rome. Le pape aurait convoqué les cardinaux pour délibérer sur les événements actuels. »

Nous trouvons dans le journal *l'Italie*, du 14 octobre, les diverses nouvelles suivantes :

« S. M. le roi est arrivé de Pise hier au soir à huit heures et demie, par un train spécial. Sa Majesté était accompagnée des généraux Rossi, Della Rocca, colonel Nasi et autres personnages.

« Dans le conflit qui a eu lieu à Subiaco entre une colonne de garibaldiens et les zouaves pontificaux, le commandant de ces derniers, M. Desclée, a été assez grièvement blessé.

« De grosses bandes se forment dans la partie montueuse de la province de Velletri, surtout du côté de Guarcino et de Subiaco.

« M<sup>rs</sup> de Mérode est arrivé ce matin à Florence, à huit heures, venant de Paris. Il était accompagné d'un prêtre. On dit que M<sup>rs</sup> de Mérode partira ce soir pour Rome. »

Les autres feuilles italiennes nous fournis-

**FEUILLETON.**

8

**LISA**

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

Malheureusement, une fantaisie de sir Burfrey déranger ce bel ordre de bataille. Faisant la sourde oreille à la voix du maître d'hôtel qui annonçait le dîner, le baronnet impassible demeura près de la cheminée tout occupé d'examiner avec Adrien un bronze représentant O'Connell debout, la chemise retroussée sur les bras, gesticulant le poing fermé et fulminant une de ses terribles harangues. Pendant ce temps-là, Mme d'Arsoix et le chevalier prenaient la tête du défilé, personne ne venait à leur suite : Mme Le Burcier restait sans cavalier. Malgré qu'il en eût, peut-être, le docteur Ruelland fut contraint de tirer de peine la dame délaissée et en grand courroux. M. Le Burcier suivit avec Flavie. Paraissant alors sortir tout-à-coup de sa distraction, sir Burfrey courut offrir son bras à Lisa. Ludovic et Adrien formèrent l'arrière-garde. Mais au milieu du

vestibule qui précédait la salle à manger sir Burfrey s'arrêta.

« Ah ! mon Dieu, dit-il, j'ai encore oublié ma tabatière. — Adrien, voulez-vous conduire mademoiselle? — Vous permettez, n'est-ce pas, chère Lisa ? »

Le changement se fit, et, de la sorte, Adrien et Lisa entrèrent ensemble dans la salle à manger où s'arrêta sur eux, durant une seconde, le regard de Mme d'Arsoix.

Pendant le dîner, rien ne se passa qui fût digne de remarque. A table, M. de Fogy ne sacrifiait point aux bagatelles, il mettait un bon repas au niveau d'une petite affaire, et ne voulait pas être troublé. Mme Le Burcier, naturellement aigre d'humeur, ne pouvait digérer le quasi-affront qu'on venait de lui faire : « L'avoir réduite à un petit médecin de campagne pour cavalier ! elle, Mme Le Burcier de la Barte ! » Tout entière à son ressentiment, elle n'ouvrit pas la bouche. Mme d'Arsoix, sir Burfrey et M. Le Burcier soutinrent seuls le feu de la conversation. M. Le Burcier s'étonnait d'avoir tant d'esprit ce jour-là, — sa femme ne lui fit pas une seule fois signe de se taire. — Adrien, qu'on avait mis à côté de Flavie, causa avec elle à bâtons rompus ; Flavie paraissait

distracte. Ludovic, placé à l'autre extrémité de la table, n'avait point à qui dire les choses délicieuses qui lui venaient à la pensée. En revanche, le docteur Ruelland s'occupait beaucoup de sa voisine Lisa.

Au retour dans le salon, Lisa s'était éclipse. Sir Burfrey fit réparation à Mme Le Burcier. Celle-ci, chemin faisant, trouva moyen de faire entendre qu'elle n'avait jamais été accessible aux petites vanités qui font le tourment de bien des personnes; qu'elle se contentait de plaindre les gens mal élevés, et qu'elle ne leur en voulait point.

Tout le monde arrivé, après avoir conduit Mme d'Arsoix à son fauteuil, le chevalier courut au-devant de Flavie :

« Ma chère demoiselle, lui dit-il, voici le quart d'heure de Rabelais. Venez près du feu, chauffez-moi ces mains charmantes; ensuite, au piano, pour l'amour du ciel! Nous avons été jusqu'ici tout yeux pour vous voir, nous serons tout oreilles pour vous entendre. »

Flavie ne se fit pas prier et joua la sonate en fa.

« Dieu ! que c'est beau ! s'écria le chevalier, le morceau achevé. Dieu ! que c'est beau ! répétait-il en piétinant et se frappant le front, que c'est beau,

grand, large, pathétique ! Cela me transporte dans des pays enchantés; tantôt je crois errer sous les arceaux gothiques d'une cathédrale en ruines, tantôt j'assiste à une fête champêtre...

— Et ça ne vous mène pas aussi un peu à la Bourse? fit sir Burfrey.

— Ah ! quel homme ! reprit le chevalier, quel barbare ! Plaisanter en pareille matière !

— Vous êtes musicien, monsieur de Fogy? demanda Mme d'Arsoix.

— De passion seulement, madame.

— Mon oncle est trop modeste, observa Adrien; il joue du flageolet, et je lui ai entendu exécuter des fantaisies brillantes sur la première phrase du *Roi Dagobert*.

— Allons, je n'ai que des ennemis ici, dit le chevalier en ramenant sur son front une mèche de cheveux dérangée par son enthousiasme.

— Oh ! monsieur ! s'écria-t-on en chœur.

— Eh bien, je remercie mes amis et je pardonne à mes ennemis. — Mais il ne s'agit pas de cela, ajouta-t-il en se tournant du côté de Flavie, ne vous arrêtez pas en si beau chemin, mademoiselle, donnez-nous autre chose. Nous sommes bien exigeants : ah ! c'est votre faute ; l'admiration appelle l'admi-

sent, en outre, d'autres renseignements contenus dans les extraits que nous reproduisons ci-après :

On lit dans la *Gazette piémontaise*, du 15 :  
« Un corps important de zouaves est campé à Monte-Maggiore, vis-à-vis Menotti Garibaldi et se fortifie dans cette position. Un autre corps de zouaves se concentre à Viterbe. »

On lit dans l'*Unita cattolica* :  
« Le gouvernement a acquiescé à la demande générale faite par la population de Viterbe de s'armer en masse. Il est parti de Rome un officier très-habile qui doit organiser avec prudence cet armement. Sous peu de jours, dans le Viterbois, nous aurons une force quadruple fournie par le meilleur élément qu'il soit possible de trouver, c'est-à-dire la population locale.

» Le même système sera adopté dans les autres provinces, suivant que l'on en sentira le besoin. Ces volontaires montreront aux bandes insurgées ce qu'ils peuvent faire pour la défense de leur roi Pie IX et de son territoire. Les armes ne manquent pas. Nous avons plus de 50,000 fusils tout prêts. Tous les soldats en congé arrivent et il s'y joint beaucoup de nouveaux volontaires français. On parle d'un bataillon de jeunes Romains que l'on veut organiser pour la défense du territoire et de la ville. »

On lit dans le *Movimento* :  
« Il est certain que Garibaldi est gardé à Caprera par le *Principe-Umberto*, la *Sesia*, la *Gulnara* et l'*Exploratore*. Le général ne doute pas du succès définitif de l'insurrection romaine, encore bien qu'il ne lui soit pas permis d'y prendre part. Tous les matins il va se promener sur la plage, et il échange des compliments avec le commandant Isola. »

Florence, 16 octobre, midi 25 m. — On mande de Rome, le 15 octobre :

« Le *Journal de Rome* confirme la nouvelle que les gendarmes pontificaux ont réoccupé Acquapendente sans coup férir, et qu'ils se sont retirés ensuite en voyant l'ordre rétabli.

» La même feuille publie les noms de 17 garibaldiens capturés à Subiaco. »

L'*Observatore romano* croit savoir qu'à l'exception de Nerola, aucune autre partie du territoire pontifical n'est occupée actuellement par les garibaldiens.

Florence, 16 octobre, midi 50 m. — La plus grande partie de la province de Frosinone est occupée par les garibaldiens. Les garnisons se sont repliées après une courte résistance ou même sans aucune résistance.

Les mouvements des corps garibaldiens et des troupes pontificales continuent sans relâche dans diverses directions.

Des avis positifs confirment les renseignements déjà envoyés sur le combat de

Monte-Maggiore, près de Nerola, dans lequel les zouaves ont été battus.

Florence, 16 octobre, 8 h. 50 m. du soir. — Un télégramme de Rome, du 16 octobre, porte :

Il y a eu un combat à Vallecorsa, entre 200 insurgés et les gendarmes pontificaux appuyés de légionnaires d'Antibes. Il y a eu quelques morts et blessés de part et d'autre. Les insurgés se sont retirés dans les montagnes.

Un autre combat a eu lieu cette nuit aux avant-postes de Saint-Laurent entre des insurgés et des gendarmes. On s'est battu avec acharnement. Les détails de cette affaire sont encore inconnus.

Florence, 16 octobre, 9 h. 45 m. du soir. — Le prince Humbert est arrivé à Florence.

Les journaux démentent que Garibaldi ait quitté Caprera.

Menotti Garibaldi a pris le commandement général des insurgés.

On lit dans l'*Italie* :

Les nouvelles qui nous arrivent de la frontière nous apprennent qu'un engagement aurait eu lieu hier entre le corps de Menotti Garibaldi et les troupes pontificales. Ces dernières, qui avaient pris l'offensive, auraient été repoussées.

Ces mêmes nouvelles font pressentir un mouvement important des insurgés pour le milieu de la semaine.

Il ne faut pas s'étonner si les nouvelles qui circulent sur l'insurrection des provinces pontificales sont confuses et contradictoires. Les lignes télégraphiques sont coupées sur le territoire romain, et les nouvelles n'arrivent que par des individus isolés qui vont et viennent le long de la frontière.

On dit que des arrestations, dont quelques-unes porteraient sur deux personnages importants, ont été opérées hier à Rome.

On mande de Rome au *Corriere italiano* :

Si les troupes italiennes marchaient sur Rome, sous les ordres du général La Marmora ou de tout autre général, le départ du pape en serait la conséquence. Tout est déjà prêt pour ce départ, et l'asile choisi par le pape serait la Bavière.

La *Patrie* croit savoir que le nonce du pape a communiqué au ministre des affaires étrangères la circulaire du cardinal Antonelli, que plusieurs journaux étrangers ont fait connaître en substance.

D'après l'agence Havas, le cardinal Antonelli aurait en outre adressé au gouvernement anglais une dépêche spéciale pour se plaindre du concours actif que l'invasion révolutionnaire des Etats romains trouvait en Angleterre.

La *Presse* publie les nouvelles suivantes :

« Parmi les bruits en circulation, et sur lesquels nous ne sommes pas encore en mesure d'avoir un avis, nous devons signaler l'arrivée à Paris d'une note du gouvernement prussien, où il serait question des affaires d'Italie.

» En quittant Lugano, Mazzini a lancé un manifeste dans lequel il engage les Romains et leurs libérateurs à proclamer la république. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* croit, avec la *Patrie*, que les troupes pontificales réduiront l'insurrection, si l'Italie exerce une surveillance sévère à la frontière. La *Gazette* ajoute que le gouvernement italien ne saurait alléguer aucun prétexte sérieux d'intervention.

L'*Abendpost* publie une lettre autographe de l'empereur d'Autriche au prince archevêque cardinal Rauscher, en réponse à l'Adresse épiscopale.

Cette lettre est ainsi conçue :

« J'ai remis à mon ministère responsable l'Adresse qui m'a été présentée par les archevêques et évêques.

» Je rends volontiers hommage au zèle pastoral et aux louables intentions qui ont inspiré naguère aux évêques la pensée qu'ils remplissaient un devoir de conscience en intervenant, comme ils l'ont fait déjà en 1849 et en 1861, par une déclaration solennelle, pour demander la garantie des droits et des intérêts de l'Eglise catholique.

» Toutefois, je dois déplorer que les évêques, au lieu de seconder, selon mon vœu, les sérieux efforts de mon gouvernement et de l'aider à résoudre, dans un esprit de conciliation, toutes les questions importantes, dont le règlement est devenu si urgent, aient préféré aggraver sa tâche par la présentation et la publication d'une Adresse, qui a provoqué une sensation profonde, et cela au moment où, comme les évêques le constatent eux-mêmes fort justement, la concorde et l'union nous sont si indispensables et où le devoir impérieux de chacun est d'éviter soigneusement tout grief qui pourrait augmenter les dissentiments existants.

» J'ai la ferme confiance que les évêques demeureront convaincus de mon zèle constant à défendre et à protéger l'Eglise.

» Mais j'espère qu'ils se souviendront aussi des devoirs que j'ai à remplir en ma qualité de souverain constitutionnel. »

Les journaux de Vienne saluent la lettre adressée par l'empereur François-Joseph au cardinal Rauscher comme un changement réel des temps, comme la résurrection des espérances, le raffermissement de la con-

fiance dans la réalisation des aspirations constitutionnelles.

Le passage de la lettre de l'empereur se rapportant à ses devoirs de souverain constitutionnel, donne à ce document la valeur d'une manifestation politique de la plus haute portée.

On écrit de Vienne que le gouvernement autrichien a réclamé la mise en liberté des insurgés de la Pologne autrichienne qui ont été transportés en Sibérie après la dernière insurrection, et qui sont toujours retenus en prison malgré l'amnistie.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer que la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal conservateur et organe de M. de Bismark, paraît suivre avec une sympathie marquée les mouvements de l'insurrection italienne et déplore le sort de Garibaldi interné dans l'île de Caprera.

Un télégramme de Florence, du 16 octobre, annonce que la commission chargée de la réorganisation de la marine a décidé l'établissement d'une escadre permanente sous le nom d'escadre de la Méditerranée.

On mande de Constantinople, le 14 octobre :

Une levée de rédifs de l'Epire et de la Thessalie est ordonnée jusqu'à la concurrence de 5 0/0 du chiffre de la population.

Le gouvernement turc active ses armements à cause de l'attitude menaçante de la Serbie.

D'après les lettres de Constantinople du 9, les Crétois auraient déclaré qu'ils emploieraient leur flottille non-seulement à forcer le blocus de l'île, mais à capturer les navires de commerce turcs.

Six mille hommes de renfort commencent à partir de Constantinople pour remplacer les soldats égyptiens retournés en Egypte.

Une députation thessalienne est venue apporter au sultan une adresse en langue grecque, exposant les griefs du pays et demandant justice.

Des élections municipales viennent d'avoir lieu à Bucharest ; elles ont été entièrement favorables aux libéraux, qui sont aujourd'hui au pouvoir.

Le *Mémorial diplomatique*, en annonçant ce fait, ajoute que ce parti, qu'on représente quelquefois sous les plus fausses couleurs, est en réalité le parti national roumain, le seul sur lequel le prince Charles puisse s'appuyer avec sécurité, et le seul aussi qui défende sincèrement l'influence française en Roumanie. A ce dernier titre, sous quelque nom qu'on le désigne, et quels que soient les hommes qui le composent, le parti libéral roumain aura toujours nos sympathies.

ration.

— Allons, dit Flavie, je vais m'exécuter ; voulez-vous la *Tarentelle* de Döhlher ?

— Va, pour la *Tarentelle*, si ces dames le veulent bien. »

Flavie chercha un instant dans ses cahiers, préluda par une gamme, puis commença la *Tarentelle*.

Le chevalier de Fogy s'était assis dans un fauteuil pour mieux goûter la musique, mais ce qu'il goûta en réalité ce fut le sommeil, et un sommeil un peu bruyant. L'excellent homme avait fait un excellent dîner, la digestion absorbait ses forces, il s'endormit profondément. La *Tarentelle*, en commençant, le berça ; en finissant, elle ne l'éveilla point.

A défaut des exclamations du chevalier qui ronflait, hélas ! Adrien et sir Burfrey firent entendre un murmure approbateur. Ludovic se leva avec empressement, et alla offrir son bras à Flavie pour la ramener près de la cheminée.

« En vérité, mademoiselle, dit-il tout essoufflé, votre jeu est de la plus merveilleuse souplesse ; vous nous faisiez pleurer tout à l'heure, vous nous faites danser maintenant malgré nous, la tarentule nous a piqués, je crois, c'est du sortilège. Voilà un morceau enlevé *con brio* ! »

M. Le Burcier sourit, se pencha du côté de sir Burfrey, et lui dit à l'oreille : « Il en sait plus de cent mots comme celui-là.

— Cent mots, monsieur, répondit gravement sir Burfrey, c'est beaucoup, à son âge ! »

Ordinairement la musique est peu fêtée dans les salons de province, les bons auditeurs manquent, les exécutants se rouillent faute d'exercice. Cerqueux faisait, dans une certaine mesure, exception à cette règle : le salon ne désespérait jamais, on y faisait fréquemment de la musique ; le goût se formait, l'exécution se soutenait à la hauteur voulue pour qu'il soit agréable d'écouter. Revenue près de la cheminée, Flavie fut entourée ; Adrien lui dit des choses aimables et sans emphase ; on entama le chapitre des opéras nouveaux ; chacun émettait son avis. Le chevalier, tiré de sa léthargie par quelque heureux hasard, vint se mêler au groupe.

« Ah ! monsieur de Fogy, lui dit Flavie en riant, cette fois vous avez réellement fait voyage au pays des fées.

— Moi ! répondit le chevalier, pas du tout : un moment d'absence peut-être, mais je n'ai perdu que les dernières mesures. Et puis n'est-il pas permis de rêver ? peut-on même s'en défendre ? Vous jouez

avec une telle expression ! il y a tant de mélancolie dans cette *tarentelle* !

— Mais, tout au contraire, le morceau est très-vif.

— Bien, bien, en fait de musique l'impression est yague : chacun sent à sa manière.

— C'est vrai, observa l'honnête M. Le Burcier, risquant une parole, mademoiselle dit que c'est très-vif, cet air-là ; moi, je l'ai trouvé très-doux, très-joli.

— Voyez-vous, reprit le chevalier, encore une impression différente : M. Le Burcier a trouvé le morceau très-doux, très-joli... Mon Dieu, mademoiselle, il vous regardait au lieu d'écouter ; c'est tout simple. Moi, j'ai voulu cesser de vous voir afin de mieux entendre. Oui, j'ai fermé les yeux, mais c'était du recueillement. Vous avez pris cela pour un véritable sommeil. Ah ! fi donc ! »

Un rire général accueillit cette explication : le ronflement du dormeur résonnait encore à toutes les oreilles.

« On me donne raison, s'écria le chevalier d'un air triomphant, n'en parlons plus. — Sérieusement la musique instrumentale n'a pas de caractère marqué, on y voit ce qu'on veut ; le chant,

c'est autre chose ; les paroles sont là pour guider l'imagination.

— Eh bien, si vous voulez du chant, dit Flavie, ces messieurs vont vous régaler à leur tour.

— Ces messieurs chantent ? parfait, parfait. — Mais, à propos, mon coquin de neveu barytone aussi, ce me semble. — Holà ! ici, maître Adrien, vous allez, en punition de vos sarcasmes à mon endroit sur le fait de musique, vous allez ravir la compagnie ci-présente par les modulations de votre voix tendre... mélodieuse...

— Ne vous fatiguez pas, mon oncle, à chercher d'autres épithètes. Je chanterai, s'il faut chanter ; on jugera de ma belle voix. Cependant, pour être juste, vous devriez aussi nous accorder un petit air de flageolet.

— Oui, oui, monsieur de Fogy, s'écria-t-on de toutes parts, un petit air de flageolet !

— Mais c'est une calomnie ; je ne sais que deux notes.

— La hausse et la baisse, dit sir Burfrey.

— Bon ! les serpents me dévorent. Madame, continua le chevalier en s'adressant à la maîtresse de la maison, si vous le permettez, demain j'apporterai un revolver pour me défendre. »

Hier, dit une dépêche de Londres, du 16 octobre, les fenians ont attaqué le dépôt d'armes des volontaires, à Reepham, où ils se sont emparés de 60 fusils et de 10.000 cartouches. Un combat s'est engagé entre les fenians et les agents de police, dont plusieurs ont été blessés. Un détachement de cavalerie a été envoyé à la poursuite des fenians. Une grande agitation règne dans tout le district.

Les journaux anglais du soir démentent cette nouvelle.

Une lettre de Mexico, en date du 9 septembre, et adressée au *Morning-Post*, contient ce qui suit :

« J'ai vu moi-même des lettres de la Vera-Cruz, de Queretaro, de San-Luis de Potosi, de Toluca, d'Oajaca, de Tlaxcala et de Guadaluajara, annonçant que les élections se passeront tranquillement, et qu'il n'y aura aucun trouble jusqu'à ce que les candidats qui auront eu le dessous puissent se concerter contre ceux qui auront été heureux. C'est précisément aussi mon opinion.

Si Diaz est élu, il est tout au plus possible que nous ayons quelque temps la paix ; mais une révolution suivra immédiatement l'élection d'un de ses rivaux.

Le bruit court ici que la véritable raison qui a fait refuser la remise du corps de Maximilien, est simplement que le chirurgien mexicain qui l'a embaumé demande 40.000 dollars d'honoraires, et déclare que le corps ne sortira pas du pays, que cette somme ne soit payée.

Le gouvernement ne peut disposer actuellement de 40.000 dollars, et il est trop fier pour avouer sa pauvreté à l'amiral Tegethoff, qui payerait assurément, sans difficulté, la note exorbitante du cupide chirurgien. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Le conseil qui a été tenu mercredi à Saint-Cloud sous la présidence de l'Empereur et auquel assistait l'Impératrice, a duré depuis deux heures jusqu'à six heures.

Les ministres ont été de nouveau convoqués pour le lendemain à Saint-Cloud.

Cette double réunion, à un si court intervalle, indique suffisamment l'importance des questions qui y ont été traitées.

— On lit dans le *Progrès de Lyon* :

Le bruit court à Lyon que, dans le cas où le conseil privé et le conseil des ministres, qui se réunissent aujourd'hui à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur, décideraient l'intervention de l'armée française à Rome, la division du général Dumont, qui est en garnison dans notre ville, partirait im-

médiatement pour cette destination. Des ordres formels auraient été donnés dans ce sens aux régiments qui composent cette division.

— D'après le *Mémorial diplomatique*, le départ de l'empereur d'Autriche restant fixé au 21, M. le prince de Metternich ira recevoir son souverain à Strasbourg. Le personnel de l'ambassade d'Autriche ira au-devant de Sa Majesté apostolique jusqu'à Nancy.

Il est exact que l'empereur François-Joseph a accepté un bal à l'Hôtel-de-Ville.

— La dernière journée que la cour a passée à Biarritz a été attristée par un cruel accident. Un des courriers de l'Empereur se promenait près des rochers qui entourent le phare, lorsqu'il a été surpris par la marée montante. Enlevé par les vagues furieuses, il a péri victime de son imprudence, malgré les prompts secours qui lui ont été prodigués.

Dès que la nouvelle de ce sinistre a été connue à la Villa-Eugénie, l'Impératrice s'est portée une des premières sur la plage, où l'on venait de déposer le corps du malheureux courrier.

Là, guidée par ce dévouement et cet élan de charité dont elle a donné tant de preuves dans tant de circonstances, l'Impératrice ne se borna pas seulement à encourager les médecins qui cherchaient à rappeler le noyé à la vie, mais, joignant l'action à la parole, elle aida elle-même à frictionner le corps avec une énergie surprenante. Tous les soins furent inutiles.

Pour la seconde fois, durant le séjour de leurs Majestés à Biarritz, la mort venait de frapper un des fidèles serviteurs de la famille impériale.

— On écrit de Saint-Petersbourg que la célébration du mariage du roi des Hellènes avec la grande-duchesse Olga, fille du grand-duc Constantin de Russie, serait fixée au 11/23 octobre. Après les fêtes qui auront lieu à cette occasion, les jeunes souverains retourneront à Athènes. Le grand-duc héritier et la césarine sont de retour en Russie.

Le prince royal de Danemark est attendu à Saint-Petersbourg pour représenter la famille royale à cette cérémonie.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

GÉNÉRAUX ET AMIRAUX ANGEVINS.

Sous ce titre, le *Bulletin historique et monumental de l'Anjou* (1) a publié, dans son n° 4 (octobre 1867), une biographie du contre-amiral Paul Cosnier, qui par alliance est aussi un peu notre compatriote, avec une nomenclature des officiers généraux angevins.

Nous reproduisons donc cet article en le faisant suivre de la liste des officiers généraux

(1) Par M. Aimé de Soland.

sortis du Saumurois : nous ne saurions mieux ranimer l'esprit de cité qu'en mettant au jour, à l'exemple de nos voisins, nos illustrations locales.

« Un de nos compatriotes, dit M. Aimé de Soland, M. Paul Cosnier, vient d'être promu au grade de contre-amiral : l'armée de mer a chaleureusement applaudi à cette nomination si justement méritée par des services rendus depuis longues années.

« M. Cosnier est un de ces marins qui ont constamment navigué et qui ont acquis chacun de leurs grades par une action d'éclat.

« Entré à 14 ans à l'École d'Angoulême, il en sortit en 1826. En 1828, étant simple aspirant de marine, il se fit remarquer, à Lisbonne, de l'amiral Roussin, qui lui prédit un brillant avenir.

« M. Cosnier commandait en second l'*Asmodée*, à Baumarsund. C'est sur ce bâtiment que se trouvaient deux autres Angevins, MM. de la Garde de Chambois, capitaine de vaisseau, et Stany de Vauguyon, lieutenant. Ce dernier, à la suite du brillant combat que l'*Asmodée* eut à soutenir, fut fait chevalier de la Légion-d'Honneur.

« A Sébastopol, M. Paul Cosnier commandait l'*Asmodée*. Placé à l'avant-garde de Kinburn, le feu qu'il dirigeait sur l'ennemi était tellement vif, que l'amiral Bruat, émerveillé de la manœuvre du navire, s'y fit conduire, et là, sur le pont, il félicita hautement, devant tout l'équipage, le brave commandant.

« A son retour, l'amiral Bruat, étant en vue de Malte, voulut, une demi-heure avant de mourir, dresser une liste de promotion. En tête des officiers désignés pour obtenir le grade de capitaine de vaisseau, il plaça le nom de M. Paul Cosnier.

« Depuis l'amiral Letaudière, aucun Angevin n'avait occupé dans la marine un grade aussi élevé. Il nous semble intéressant de donner ici la liste des officiers généraux angevins, tant de terre que de mer, depuis Louis XVI jusqu'à nos jours :

» MARÉCHAL :

» Comte de Bourmont.

» CHEF D'ESCADRE :

» Henri François des Erbiers, marquis de Letaudière.

» CONTRE-AMIRAL :

» Paul Cosnier.

» GÉNÉRAUX DE DIVISION :

» Comte d'Andigné, comte d'Antichamp, Desjardin, comte de Rochebouët, comte de Sapinaud, de Soland.

» GÉNÉRAUX DE BRIGADE :

» Marquis René d'Armaillé, Bourgeois, baron Delaage, Niel-Girard, Goury, Guillot, baron Paul Liégeard, comte de la Potherie. »

A cette noble liste, le pays Saumurois peut ajouter la sienne :

AMIRAL :

Abel du Petit-Thouars.

GÉNÉRAL DE DIVISION :

Louis Lemoine.

GÉNÉRAUX DE BRIGADE :

François Bontemps, Lerivait, Allain, Budan de Russé, Mongin (1), Becquet de Sonnay.

Nous pensons que les listes ne sont pas closes ; le Haut et le Bas-Anjou comptent, à cette heure, dans la marine, dans l'armée de terre, bon nombre d'Angevins et de Saumurois qui, à l'exemple de leurs aînés, diront à l'avenir : que ce beau pays n'a pas dégénéré !

— PAUL RATOUIS.

La session d'examens du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences s'ouvrira à Rennes le lundi 4 novembre 1867.

Les examens de la licence ès-lettres et de la licence ès-sciences commenceront le lundi 20 novembre suivant.

Les cigares de 15 et 20 centimes ont été livrés jusqu'à ce jour par la régie aux débiteurs de tabac en coffrets contenant 250 cigares. Le ministre des finances a décidé récemment que des boîtes de 50 cigares seraient mises en vente, sans augmentation de prix, dans tous les débits de l'Empire, qui en sont dès à présent approvisionnés de manière à satisfaire à toutes les demandes des consommateurs.

L'inauguration d'une première section de la ligne des Deux-Charentes, a eu lieu mardi.

La cérémonie a été très-brillante, favorisée qu'elle était par un beau temps. Le ministre des travaux publics, M. de Forcade la Roquette, a prononcé un discours.

Un banquet réunissait à Cognac tous les invités à cette fête.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Nouveau train de plaisir pour Paris.

Départ de Saumur, le 19 octobre, à 5 h. 57 m. du soir.

Retour, le 28 octobre, à 7 h. 40 m. du soir.

Les prix sont les mêmes que précédemment, aller et retour :

18 fr. les secondes ;

12 fr. les troisièmes.

La délivrance des billets se continuera jusqu'au moment du départ.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, commandeur de la Légion-d'Honneur, député au Corps-Législatif,

Informe ses administrés que, conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 25 avril 1866, le dossier composé

(1) Il est aujourd'hui intendant-général.

Là-dessus on s'égaya pendant quelques minutes ; puis l'idée de chanter revint à flot. Le docteur Rueland insistait pour un chœur des *Deux Nuits*.

« Soit dit Flavie, mais, pour chanter un chœur, Lisa est indispensable. »

Le docteur le savait du reste.

« Vous ne pourriez pas trouver autre chose ? dit négligemment Mme d'Arsoix. Les *Deux Nuits*, c'est bien rebattu. »

Il y eut insurrection générale ; on tenait à ce chœur ; Flavie fut suppliée d'aller chercher Lisa.

Elle partit.

Pendant l'absence de la jeune fille, la conversation, faisant un crochet imprévu, comme il arrive parfois ; tomba sur une question toute locale ; on discutait je ne sais quel petit événement dont M. de Fogny et Adrien n'avaient jamais entendu parler.

« C'est peu intéressant cette belle affaire, dit le chevalier en prenant le bras de son neveu, allons nous asseoir là-bas, il fait ici une chaleur étouffante. »

— Eh bien, poursuivit le chevalier, lorsqu'ils furent assis à bonne distance de la cheminée, que t'en semble de la vie de Cerqueux ?

— Mais, répondit Adrien, à en juger par l'échan-

tillon que je connais, elle doit être fort agréable.

— Hein ? quel mouvement !

— Oh ! quant à ça, mon oncle, vous pouvez en réclamer l'honneur, c'est vous qui animez tout.

— Vil flatteur ! tais-toi ! Non, ne plaisantons pas, il y a temps pour tout. Voyons, t'ai-je trompé quand je t'ai dit ce que l'on trouve à Cerqueux : une bonne maison, un train sagement calculé, l'entente du monde, des affaires et du plaisir ? »

Adrien fit un signe d'assentiment.

« Sans compter le détail, qui est beaucoup, reprit le chevalier ; vous arrivez ici douze ou quinze à la fois, Mme d'Arsoix ne quitte pas le salon, ne fait pas un signe à ses gens, ne tire pas un cordon de sonnette ; tout a été prévu d'avance : la table est délicate, le service somptueux, le coucher excellent... que veux-tu de plus ? »

— Un peu de poésie ne gênerait pas l'affaire.

— De la poésie ! qu'est-ce que c'est que ça en fait de mariage ? du vague, du creux.

— Non, mon oncle, en fait de mariage, la poésie c'est l'élan des âmes vers un bonheur d'ordre élevé, c'est l'accord des cœurs, c'est l'harmonieuse unité de deux vies pour toujours soudées l'une à l'autre.

— Bah ! bah ! la poésie vaut ce qu'elle vaut, je veux bien, seulement tu la places mal. Le mariage est de la pure prose. On se marie suivant les convenances : et si, à toute force, on veut de la poésie... Que diable ! Mme d'Arsoix est une femme sage, point tracassière ni méticuleuse ; un gendre aurait-il quelques fantaisies, pourvu que certaines mesures fussent gardées, elle serait la première, j'en suis convaincu, à empêcher ces orages intérieurs qui sont la ruine des ménages.

— Mon oncle, vous me permettez de garder...

— Garde tout ce que tu voudras, mais regarde aussi. Tiens ! voilà les deux jeunes filles qui entrent. Parole d'honneur ! c'est un spectacle : elles rivalisent de beauté ; cependant Flavie l'emporte incontestablement. En ceci elle a plus d'esprit que sa mère, elle ne craint pas la comparaison. Mme d'Arsoix cherche à écarter Lisa. Flavie, au contraire, prend sa compagne par la main, se montre avec elle, parle d'elle : Lisa joue du piano, Lisa chante ; et par qui savons-nous cela ? par Flavie. C'est grand, noble et très-habile. Voyons, franchement, que penses-tu de Flavie ?

— Elle est superbe, mon oncle.

— Allons, le mot a plusieurs sens ; je prends le

bon. Et maintenant, rallions : on nous traiterait de déserteurs. »

Flavie et Lisa s'étaient rendues immédiatement au piano ; les jeunes gens s'en approchèrent à leur tour ; on organisa les parties. Adrien ne savait point le chœur ; on lui mit cependant un cahier en main.

« Vous voyez, messieurs, dit Flavie, c'est à six-huit. Comptons bien pendant quelques mesures ; ensuite ça ira tout seul. »

On commença une première fois : faux départ.

Il fallut s'y reprendre. Enfin on s'entendit, et, le piano aidant, le chœur fut réellement bien chanté.

Flavie avait un soprano très-brillant, Lisa une voix de contralto, un peu voilée dans le médium, admirable dans les basses. Avec plus de hardiesse, la jeune fille eût donné à ses notes toute l'ampleur qu'on exige au Conservatoire ; elle y mettait au contraire un léger tremblement ; sa timidité passait dans sa voix ; il y avait dans son accent comme une plainte cachée qui ébranlait l'âme jusque dans ses profondeurs.

(La suite au prochain numéro.)

des plans indicatifs et des états des propriétés situées dans le périmètre de la défense de la ville de Saumur contre les inondations, est déposé au secrétariat de la Mairie de cette ville, à partir de ce jour 18 octobre 1867.

Pendant un mois, tous les jours, fêtes et dimanches exceptés, de midi à 2 heures, les intéressés seront admis à prendre connaissance de ce travail, et à présenter leurs observations sur son exactitude.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 octobre 1867. Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Marseille, 18 octobre.

Les lettres de Rome, du 15, signalent que les papiers saisis chez MM. Marragoni et Cas-selazzi, officiers italiens, accusés de l'organi-sation de l'insurrection dans Rome, exprimaient la crainte du développement de l'es-pirit républicain, et demandaient des instruc-tions spéciales. Ces officiers sont détenus à Saint-Michel, une procédure est commencée.

Le baron de Hübner est revenu; il aurait invité le pape à ne pas quitter Rome.

Trois bandes considérables paraissent mena-cer Viterbe. Celle de la Sabine, renforcée par des convois incessants de Napolitains dépasse 2,000 hommes, dont le camp principal est à Monte-Carpignano. Un débarquement de garibaldiens de Sicile est attendu.

Florence, 18 octobre, au matin.

Lorsque le train allait partir, un avis affi-ché en gare a annoncé que la voie était in-terrompue entre Orte et Rome. Un certain

nombre de volontaires s'apprêtait encore à partir. Quelques cris ont été proférés, mais des mesures étaient prises. Les carabiniers ont arrêté une vingtaine de volontaires.

Pour les dernières nouvelles : P. Godet.

L'Art d'être Poli et Aimable envers tout le monde. — Élégant volume du prix de 1 fr. 25 c. — Librairie Achille Faure, 18, rue Dauphine. — Envoi franco contre timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# A LA VILLE DE PARIS

MAISON DE GROS,

Rue Beaudrière, 63,  
**ANGERS.**

Place Saint-Pierre,

**SAUMUR.**

MAISON D'ACHATS,

Rue d'Aboukir,  
**PARIS.**

## OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER.

Choix immense de toutes les Nouveautés de la saison : CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS.

### CONFECTIONS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

APERÇU DE QUELQUES PRIX VRAIMENT EXTRAORDINAIRES DE BON MARCHÉ :

Tartanelle tramée tout laine. . . . .	» fr. 70 c.	Confection drap pour enfants, jusqu'à 3 ans. . . . .	» fr. 50 c.
Jacquart haute nouveauté. . . . .	» 95	D° d° Dames, depuis. . . . .	6 95
		1,500 caracos drap imprimé, depuis. . . . .	2 45

Pardessus hommes, drap velours, très-bien confectionnés, 25 francs.

### MERCERIE, RUBANS, BONNETERIE.

Assortiment considérable des Passementeries de la saison, — Torsades soie et mohair, — Boutons en tous genres, — Rubans taffetas et satin. Bas lainé unis et fantaisie, — Tricots de laine et de coton, — Cache-nez, — Capelines haute nouveauté.

### ARTICLES POUR TAILLEURS ET COUTURIÈRES.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

#### VENTE DE RÉCOLTES.

Le dimanche 27 octobre 1867, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, route de Thouars, il sera procédé, par M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la requête de M<sup>lle</sup> Anne Morin, demeurant à Montreuil-Bellay, agissant comme héritière sous bénéfice d'inventaire de M. René Morin, son père, décédé le 9 octobre 1867, à la vente, par adjudication, de la récolte existant sur les morceaux de vigne ci-après :

- 1° Deux ares de vigne rouge, au Parc-de-Lernay.
  - 2° Cinq ares 50 centiares de vigne rouge, en Terre-Guet.
  - 3° Treize ares 20 centiares de vignes rouge et blanche, à l'Ormeau-d'Ardenne.
  - 4° Huit ares 80 centiares de vignes rouge et blanche, aux Ardillons.
  - 5° Huit ares 80 centiares de vigne blanche, à la Jaunaie.
  - 6° Treize ares 20 centiares de vignes rouge et blanche, en Chiray.
  - 7° Sept ares de vigne, en Poil-de-Lièvre.
  - 8° Treize ares 20 centiares de vigne rouge, en Terre-Dorée.
  - 9° Huit ares 80 centiares de vigne, au Gardon.
- Le tout commune de Montreuil-Bellay.

#### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 27 octobre 1867, à une heure, par le ministère dudit M<sup>e</sup> HACAULT, dans la maison sus-désignée, il sera procédé à la vente des mobiliers laissés par le sieur Morin, et comprenant, notamment : une jument, vache, charrette, lit, couettes, armoire, bois, fourrages, et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

#### COUPES DE BOIS-TAILLIS

Sis dans la Forêt, commune de Cizay, contenant. 15 h. » a. » c. Et dans les Garennes, commune Vaudelnay-Rillé, contenant. . . . . 11 85 63

Total. . . . . 24 h. 85 a. 63 c.

Et 45 pieds de peupliers, sis dans la prairie de la Varanne, commune de Montreuil-Bellay,

#### A VENDRE

A L'ADJUDICATION,

Par le ministère de M<sup>e</sup> GALBRUN, Le dimanche 10 novembre 1867, à midi.

S'adresser, pour visiter, au garde de la Forêt de M<sup>me</sup> la baronne DE GRANDMAISON, et, pour traiter, à M. MENARD, propriétaire à Montreuil, ou à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire. (540)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A CÉDER

#### UNE RENTE DE 79 FRANCS

Remboursable au capital de 1,974 francs, Assise sur immeuble de valeur double. S'adresser audit notaire. (530)

#### A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1868,

UNE

#### BELLE MAISON DE COMMERCE

Située à Saumur, Place de la Bilange, Actuellement occupée par M. Balazar, quincaillier. S'adresser à M. PICHÉRIE, horloger. (533)

#### A LOUER

#### UNE MAISON

Située à Saumur, Rue Haute-Saint-Pierre, Cave, écurie, remise, cour et jardin. Entrée en jouissance de suite.

#### UNE AUTRE MAISON

Rue du Portail-Louis, Occupée par M. Dézy. Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CHAMBRE, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard. UNE PORTION DE MAISON, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon. UNE CAVE, rue de Fenet. S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX, place de la Grise. (435)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Le CAFÉ RÉGULIER, rue Daillé, occupé par M. CHAUDRON. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve TREMBLIER.

#### Changement de Domicile.

Le dépôt de Cartouches extinctrices, qui était rue Saint-Nicolas, 41, est transféré, depuis le 24 juin 1867, rue Haute-Saint-Pierre, 13. (515)

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> PERARE, rue du Puits-Neuf, maison Meunier, a l'honneur d'informer qu'elle tient toujours en dépôt l'excellente Pommade de la veuve Farnier, pour LES YEUX. (518)

#### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

#### A VENDRE

#### TRÈS-BEAU JARDIN

AVEC PIÈCE D'EAU,

Situé en face de la gare des marchandises. S'adresser à M. NANCEUX. (460)

#### A CÉDER

#### COMMERCE DE VINS

EN GROS,

Avec bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

#### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 OCTOBRE.			BOURSE DU 18 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66 95	»	»	67 70	»	75
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	96 75	»	»	97	»	25
Obligations du Trésor. . . . .	465	»	2 50	463 75	»	1 25
Banque de France. . . . .	3300	»	»	3285	»	15
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1230	»	15	1250	»	20
Crédit Foncier colonial. . . . .	550	»	»	550	»	»
Crédit Agricole. . . . .	595	»	»	600	»	5
Crédit industriel. . . . .	617 50	»	7 50	620	»	2 50
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	172 50	»	2 50	177 50	»	5
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	640	»	12 50	645	»	5
Orléans (estampillé). . . . .	837 50	»	2 50	837 50	»	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1115	»	10	1125	»	10
Est. . . . .	540	»	1 25	547 50	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	860	»	5	867 50	»	7 50
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	520	»	5	520	»	»
Ouest. . . . .	535	»	6 25	535	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1460	»	20	1467 50	»	7 50
Canal de Suez. . . . .	242 50	»	2 50	245	»	2 50
Transatlantiques. . . . .	289 50	»	10 50	289 50	»	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	43 40	»	1 15	44 50	»	1 10
Autrichiens. . . . .	457 50	»	12 50	471 25	»	13 75
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	338 75	»	8 75	335	»	3 75
Victor-Emmanuel. . . . .	47 50	»	»	45	»	2 50
Romains. . . . .	47	»	1 50	48 75	»	1 25
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	170	»	1 25	171 25	»	1 25
Saragosse. . . . .	82 50	»	3 75	84	»	1 50
Séville-Xérès-Séville. . . . .	20	»	2	22	»	2
Nord-Espagne. . . . .	55	»	3	55	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	87 50	»	4 25	88 75	»	1 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	315	»	»	317	»	»
Orléans. . . . .	311 50	»	»	310 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	320	»	»	317 50	»	»
Ouest. . . . .	308 50	»	»	309	»	»
Midi. . . . .	306	»	»	305 25	»	»
Est. . . . .	313 75	»	»	310	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.